

COMPTE ADMINISTRATIF
ET BUDGET SUPPLEMENTAIRE
Assainissement Non Collectif (SPANC)

2015
2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section d'exploitation – DEPENSES

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION DU BUDGET SPANC					
		REALISE 2012	REALISE 2013	REALISE 2014	REALISE 2015
Chapitre D 011	Charges à caractère général	31 138.00	13 311.77	9 738.34	12 555.77
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
Chapitre D 002	Déficit de fonctionnement reporté	-	10 266.41	-	-
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	-	-	1 137.78	2 085.93
	Total des dépenses de fonctionnement	31 138.00	23 578.18	10 876.12	14 641.70

Zoom sur les charges à caractère général

- 5 466 € de prestations de services versés au SQE pour le contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves. Soit 12 visites facturées par le SQE à 88 € (tarifs 2014) et 49 visites facturées par le SQE à 90 € (tarifs 2015).
- 6 000 € de prestations de contrôle ANC dans le cadre des ventes immobilières versés à la Société LYONNAISE. Soit 50 visites à 120 €.
- 400 € de prestations de contrôle ANC dans le cadre des ventes immobilières versés à la Société VEOLIA. Soit 4 visites à 100 €.
- 689.77 € de maintenance du logiciel VISIO ANC.

Les 2 085.93 € correspondent à des remboursements faits à des particuliers dans le cadre d'une erreur de facturation de la part de la Communauté de Communes (dans les faits, nous avons perçu plus de subvention de la part de l'Agence de l'eau que prévu et du coup nous avons remboursé les particuliers).

Section d'exploitation - RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SPANC					
		REALISE 2012	REALISE 2013	REALISE 2014	REALISE 2015
Chapitre R 70	Vente de produits fabriqués	2 966.46	3 059.61	8 240.67	11 205.60
Chapitre R 74	Subventions d'exploitation	15 774.54	21 302.69	9 018.00	21 463.00
Chapitre R 002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	2 130.59		784.12	7 166.67
	Total des recettes de fonctionnement	20 871.59	24 362.30	18 042.79	39 835.27

- Les subventions versées se décomposent ainsi :
 - 19 747 € qui concernent la prise en charge de la différence entre le diagnostic des assainissements non collectifs par le Cabinet BUFFET, et les subventions AELB et REGION CENTRE perçues à l'époque
 - 1 716 € qui concernent la subvention de l'Agence de l'eau pour la prise en charge des contrôles réalisés par le SQE
- Les 11 205.60 € représentent les redevances perçues auprès des particuliers pour les visites de conception et/ou réalisation et/ou de diagnostic dans le cadre des ventes.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 641.70
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	39 835.27
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	25 193.57

REPORT 2016

FONCTIONNEMENT

25 193.57	002
-----------	-----

DECISION MODIFICATIVE 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 193,57 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 193,57 €
D-611 : Sous-traitance générale	0,00 €	6 693,57 €	0,00 €	0,00 €
D-6156 : Maintenance	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	11 693,57 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6542 : Créances éteintes	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	25 193,57 €	0,00 €	25 193,57 €
Total Général		25 193,57 €		25 193,57 €